CAMPER EN CONTEXTE DE PANDÉMIE

Dans le contexte de la COVID-19, les comportements et mesures de prévention et de sécurité sont **l'affaire de tous**. L'exploitant du terrain de camping qui vous accueille a implanté des procédures d'opération dans le but d'assurer le respect des recommandations de la santé publique visant à limiter la propagation du virus. Évidemment, en tant que **campeur**, vous avez un rôle important à jouer en vue de l'atteinte de cet objectif.

Le présent document vous est remis afin que vous preniez connaissance des mesures que vous aurez à respecter en tant que campeur, que vous soyez **passant** ou **saisonnier**. Il est possible qu'à votre arrivée, on vous remette plus de détails, par exemple concernant des règlements de l'établissement qui ont dû être adaptés au contexte de la COVID-19. Il est **important** que vous partagiez ces informations avec **toutes** les personnes incluses dans votre réservation, jeunes et moins jeunes.

L'équipe du personnel du terrain de camping vous invite à l'accompagner dans ses efforts visant à assurer une cohabitation sécuritaire et respectueuse pour **tous** sur le terrain de camping.

Avant votre arrivée, *Soyez bien informé et bien équipé!*

- Compte tenu des directives gouvernementales, il est possible que certains services ou activités soient inaccessibles ou limités pendant votre séjour. Afin d'éviter les déceptions, informez-vous en communiquant avec le terrain de camping ou en visitant son site web.
- Consultez **ce lien** pour connaître le **palier d'alerte** et les directives en vigueur dans le secteur où se situe le camping. Si le palier diffère de celui de votre lieu de résidence, le plus strict des deux s'applique.
- Effectuez votre **paiement** avant le séjour si possible.
- Prévoyez un approvisionnement suffisant en **savon et gel alcoolisé** pour les mains.
- Apportez du matériel de nettoyage et désinfection tel que des **lingettes désinfectantes** à utiliser sur les surfaces fréquemment touchées.
- Équipez-vous de **couvre-visage** en quantité suffisante.
- Assurez-vous d'avoir une nappe sous la main pour votre table à pique-nique.

Si vous présentez des signes de COVID-19, ne vous présentez pas au camping.
Isolez-vous, contactez la Santé publique au 1 877 644-4545 et conformez-vous à leurs directives.

À votre arrivée, *Civisme, patience et courtoisie sont de mise!*

- Conformez-vous aux règles et tenez compte des **affichages** et repères physiques destinés à assurer la distance minimale de deux mètres entre chaque personne.
- Présentez-vous **seul** au poste d'accueil. Les personnes vous accompagnant doivent vous attendre à l'extérieur ou demeurer dans le véhicule.
- Enfilez votre **couvre-visage**
- **Désinfectez** vos mains au moyen des gels alcoolisés mis à votre disposition par le terrain de camping.
- Si vous devez payer sur place, privilégiez un mode de **paiement par carte.**

CAMPER EN CONTEXTE DE PANDÉMIE

Pendant votre séjour, *Respectez les mesures d'hygiène, de distanciation sociale et les règlements mis en place*

Règles d'hygiène de base

- Respecter les règles de **distanciation**
- **Lavez** vos mains souvent à l'eau tiède savonneuse pendant au moins 20 secondes.
- Évitez les contacts et les poignées de main.
- Couvrez-vous la bouche et le nez avec le coude ou un mouchoir lorsque vous toussez ou éternuez, et jetez vos mouchoirs à la poubelle.
- Évitez de toucher votre visage avec vos mains non lavées.
- Les personnes de 10 ans ou plus doivent porter le **couvre-visage** :
  - dans tous les lieux communs intérieurs;
  - dans tous les lieux communs extérieurs quand il est impossible de maintenir en tout temps une distance de 2 mètres entre les personnes ne faisant pas partie du même ménage.

Installations sanitaires

- Autant que possible, utilisez vos propres installations sanitaires.
- Aidez le personnel à préserver la propreté des blocs sanitaires disponibles.
- À la buanderie transportez votre linge souillé dans un sac imperméable. Respectez les directives et affichages. Ayez en main des lingettes désinfectantes à utiliser au besoin et jetez-les dans les poubelles après usage et non dans les toilettes.

Entretien des équipements

- **Désinfectez** régulièrement les surfaces les plus fréquemment touchées (au moins deux fois par jour), sans oublier les équipements sportifs.

Animaux de compagnie

Il est recommandé de limiter les contacts entre les personnes et les animaux d'autres personnes ou entre les animaux de différents ménages. Les animaux doivent être tenus en laisse en tout temps.

Rassemblements

Aux emplacements de camping

Extérieur

- Paliers rouge, orange et jaune :
  8 personnes ou les occupants de 2 résidences (distanciation)
- - Palier vert : Maximum 10 personnes ou les occupants de 3 résidences (distanciation)

- **Intérieur :**
  - Paliers rouge et orange : interdits
  -Palier jaune : Maximum les occupants de 2
- résidences (distanciation et masque)
- Palier vert : Maximum 10 personnes ou les occupants de 3 résidences (distanciation et masque)

Espaces communs extérieurs

-Palier rouge : 8 personnes (distanciation et masque)
- Palier orange : 12 personnes (distanciation et masque)
- Palier jaune : 12 personnes (distanciation)
- Palier vert 50 personnes (distanciation)

Si au cours de votre séjour, vous développez les symptômes de la COVID-19 :

- ***Isolez-vous dans votre équipement récréatif, lavez vos mains et enfilez un masque.***
- ***Avisez l'exploitant du terrain de camping.***
- ***Contactez la ligne d'information sur la COVID-19 au numéro 1 877 644-4545 et suivez leurs directives, notamment celles entourant votre départ du camping pour retourner à la maison.***

Mis à jour le 26 mai 2021
(sous réserve de confirmation par le décret du 28 mai 2021).
www.campingquebec.com